

La Grande Marche

Informations et inscription

Madame, Monsieur,

Nous sommes ravis que vous ayez décidé d'appuyer la Fondation de la Tablee populaire en participant à sa *Grande Marche 2021*. Nous désirons profiter de l'occasion pour vous souhaiter tout le succès possible dans ce projet. Vous trouverez ci-joints les documents suivants :

- **Informations et inscription incluant :**
 - Renseignements généraux sur la Grande Marche
 - Formulaire d'inscription
 - Entente de participation et dégageant de responsabilités
 - Annexe de l'entente de participation
 - Liste de questions et réponses
 - Assurances voyage et médicale
 - Autorisation d'images
 - Entente d'annulation et d'interruption de voyage
- **Plan de visibilité des marcheurs**
- **Registre des donateurs**
- **Lettre d'autorisation pour la sollicitation (remise lors de l'inscription)**

Tous les formulaires doivent être remplis, signés et retournés à la Fondation de la Tablee populaire.

Collecte de fonds

Pour vous aider dans le suivi de vos dons, nous vous fournirons un « Registre des donateurs » dans lequel vous pouvez consigner les dons que vous aurez reçus. Vous serez entièrement responsable de l'exactitude des informations nécessaires à l'émission des reçus aux fins d'impôt. N'hésitez pas à communiquer avec nous, aux coordonnées indiquées au bas de la page, si vous avez des questions à propos de la cueillette de dons.

Veillez prendre note que plusieurs entreprises et commerces appuient déjà la Fondation de la Tablee populaire de différentes façons (partenaires des P'tites boîtes à lunch, partenaires avec la Tablee populaire, partenaires de la Loto-Maison, etc.). Ce faisant, ils pourraient vous répondre qu'ils sont déjà partenaires de la Fondation d'une quelconque façon.

Promotion et visibilité

La Fondation de la Tablee populaire a développé le matériel promotionnel nécessaire et publicisera la Grande Marche, notamment par le biais d'une conférence de presse, pour la faire connaître à l'ensemble de la population.

Veillez noter que, dès le moment où vous recueillez des fonds sous la bannière de la Grande Marche, votre nom apparaîtra sur notre site Internet. D'autre part, vous aurez à votre disposition le matériel et les articles promotionnels (dépliants et autres) produits par la Fondation de la Tablee populaire. Vous devrez par ailleurs nous retourner TOUS les dons reçus et le matériel promotionnel non utilisé.

Important

Si le programme devait être annulé ou si vous annulez votre participation au programme, tous les fonds recueillis demeureront la propriété de la Fondation de la Tablee populaire et seraient utilisés dans la poursuite de sa mission auprès des personnes exclues et défavorisées de tous âges.

Votre participation au projet vous donne droit aux avantages suivants :

- Un billet d'avion aller-retour;
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport;
- L'hébergement;
- La quasi-totalité des repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) à l'hôtel et lors des randonnées;

En contrepartie, le participant s'engage à assumer tous les frais supplémentaires suivants :

- Certains repas du premier jour et des derniers jours;
- Taxes d'aéroport à payer au retour s'il y a lieu;
- Coûts du passeport s'il y a lieu;
- Frais pour assurances annulation-interruption de voyage et médicale obligatoires;
- Coûts d'excédent de bagages;
- Pourboire au guide;
- Pourboires, boissons et eau embouteillée;
- Petites dépenses personnelles sur les lieux;
- Frais de prolongation de voyage s'il y a lieu;
- Équipements individuels.

Dans l'éventualité où le nombre de participants nécessaires à la réalisation de l'activité n'est pas atteint à la date limite pour la réservation des billets identifiés à chacun des participants, il est convenu soit d'un changement de date ou de l'annulation de l'expédition.

Le participant s'engage à :

- Remplir le formulaire d'inscription de voyage et à le remettre au responsable de la Grande Marche;
- **Prendre une assurance voyage annulation-interruption et médicale (mentionner à l'assureur le type de voyage effectué). Effectuer dans les 48 h après s'être inscrit et en fournir une copie à la Fondation de la Tablee populaire.**
- **Le voyageur dégage la Fondation de la Tablee populaire et les Sentiers du monde de toutes responsabilités lors du voyage.**

Si vous comprenez et acceptez toutes les dispositions et conditions ci-dessus, veuillez signer la présente lettre et retourner l'original à la Fondation de la Tablee populaire.

Rachel Bissonnette
Directrice générale

Signature du participant



FONDATION
DE LA TABLEE POPULAIRE
entrez dans le cercle

En collaboration avec



SENTIERS DU MONDE
nature • culture • découverte

La Grande Marche

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. résidence : (____) _____ Tél. travail : (____) _____ Cell. : (____) _____

Télé. : (____) _____ Courriel : _____

Date de naissance : _____ Âge : _____ Sexe : _____

EN CAS D'URGENCE

Nom : _____ Relation : _____

Adresse : _____

Tél. résidence : (____) _____ Tél. travail : (____) _____ Cell: (____) _____

Nom de votre employeur : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Poste : _____ Nombre d'années chez cet employeur : ____

Nom de l'activité : **Grande Marche Népal, Trek et rencontres en Annapurna**

Dates : Mai 2021

Objectif financier : 500 \$ d'inscription plus 5 500 \$ = 6 000 \$

Mode de paiement pour les droits d'inscription de 500 \$

Chèque ci-joint

Comptant

Signature du participant

Date

Entente de participation au programme et de dégageement de responsabilités

Je _____ reconnais qu'en participant à la Grande Marche de la Fondation de la Tablee populaire (le « programme »), je suis entièrement responsable de ma sécurité et j'assume tous les risques (maladie, blessures et décès) liés au « programme » et à ses activités connexes, c'est-à-dire l'entraînement, la randonnée, les conditions météorologiques lors de la randonnée, le transport aller-retour vers les activités et toute autre forme d'aide offerte durant le « programme ».

J'accepte d'agir de façon responsable au sein du « programme ».

Je reconnais que ma bonne réputation est intimement liée au bon déroulement et à la réussite du programme.

Je reconnais et accepte que si je ne respecte pas ce contrat en tout temps (entre autres si des accusations au criminel sont portées contre moi ou si je suis condamné pour un méfait commis avant la date d'entrée en vigueur du présent contrat), à compter du début du « programme » et durant la randonnée elle-même, je pourrais être suspendu (e) du « programme » par La Fondation selon les critères qu'elle jugera raisonnables et appropriés. Il est entendu également que je pourrais être réintégré (e) dans le « programme » par La Fondation de la Tablee populaire aux conditions qu'elle jugera appropriées et acceptables dans les circonstances. Advenant ma suspension du « programme », je reconnais n'avoir aucun droit de recours ni l'autorisation d'assister à la randonnée comme membre du « programme », ni aucun autre avantage découlant du « programme ».

Ayant lu et compris cette entente, pour moi-même, mes héritiers et mes exécuteurs testamentaires, je dégage de toute responsabilité et tient indemne la Fondation de la Tablee populaire, ses divisions et leurs comités directeurs (directeurs, employés, bénévoles et agents) ainsi que tous les commanditaires et autres partenaires du « programme » et leurs comités directeurs (directeurs, employés, bénévoles et agents) de tous frais et de toute réclamation ou action auxquels je pourrais avoir droit à la date de signature des présentes ou par la suite, ou de tout dommage que je pourrais encourir en raison de ma participation au « programme » ou à ses activités, incluant toute demande d'indemnité pour frais médicaux, de traitements médicaux, de blessures, de maladie, de décès ou tout dommage matériel.

Je déclare être âgé (e) de 18 ans ou plus; avoir lu ce contrat et en avoir compris les conditions. Si toutes dispositions des présentes devaient être déclarées invalides, en tout ou en partie, toutes les autres dispositions ou parties de dispositions des présentes continueraient d'avoir plein effet.

Signature du participant

Date

Fiche santé

Cette fiche santé fournit de l'information de base sur votre état afin de réagir rapidement en cas d'urgence. Veuillez nous informer de tout changement relatif à votre état de santé afin de la conserver à jour.

Renseignements personnels

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. résidence : _____ Tél. travail : _____ Cell. : _____

Nom du médecin : _____

Nom de la clinique : _____ Tél. médecin : _____

Urgence

Nom et prénom de la personne à contacter en cas d'urgence : _____

Tél. résidence : _____ Tél. travail : _____ Cell. : _____

Relation : _____

Informations sur la santé

	Oui	Non	Si oui, comment réagir ? Quelles précautions particulières prendre ?
Asthme			
Diabète			
Épilepsie			
Cardiaque			
Allergie (voir ci-bas)			
Autres :			

Allergies : Arachides Piqûres d'insectes

Autre(s) (Précisez) : _____

Type de réaction : _____

Usage de l'auto-injecteur EpiPen Médication :

Autre(s) (Précisez) : _____

Recommandations ou informations supplémentaires :

Signature du participant

Date

Annexe à l'entente de participation

Veillez lire et apposer vos initiales à côté de chaque énoncé.

Il est entendu que je dois remettre un chèque de 500 \$ libellé à la Fondation de la Tablee populaire afin de réserver ma place au sein de l'équipe de la Grande Marche. Ce montant fait partie du total de la somme que je dois recueillir, mais comme il s'agit de droits d'inscription et non d'un don, il est entendu que la Fondation de la Tablee populaire ne peut remettre de reçu aux fins de l'impôt pour ce montant.

Prendre une assurance voyage annulation-interruption et médicale (mentionner à l'assureur le type de voyage effectué). À faire dans les 48 h après s'être inscrit et en fournir une copie à la Fondation de la Tablee populaire.

Il est entendu que tous les chèques de mes donateurs doivent être établis à l'ordre de la **Fondation de la Tablee populaire**.

Je m'assurerai de donner la liste complète de mes donateurs ainsi que leurs coordonnées pour que la Fondation de la Tablee populaire puisse leur faire parvenir une lettre de remerciement accompagnée d'un reçu aux fins de l'impôt pour les dons de 20 \$ et plus.

Si je ne termine pas le « programme » pour quelque raison que ce soit, il est entendu que tout l'argent recueilli doit être remis à la Fondation de la Tablee populaire (incluant les 500 \$ d'inscription)

Je m'engage à recueillir le **montant total** requis d'ici une date prédéterminée par la Fondation de la Tablee populaire. Si je n'ai pas toute la somme requise et que je désire quand même participer au projet, je pourrai payer la différence, soit par chèque, mandat poste ou argent comptant à la Fondation de la Tablee populaire, au plus tard 8 semaines avant le départ.

Les objectifs financiers devront être recueillis aux dates prédéterminées afin que la Fondation de la Tablee populaire puisse défrayer les coûts demandés par l'agence de voyages désignée et pour la réservation des chambres.

Dans le cas d'une annulation tardive par moi-même, j'ai l'entière responsabilité de payer la portion du billet d'avion non remboursable ainsi que tous les autres frais engagés par la Fondation de la Tablee populaire (avion, hôtels, etc.) si je n'ai pas recueilli le montant prévu à la date fixée au calendrier.

Il est entendu qu'une somme déjà recueillie et encaissée ne pourra être transférée à un autre participant déjà inscrit au même programme à moins d'une entente préalable avec la Fondation de la Tablee populaire.



FONDATION
DE LA TABLÉE POPULAIRE
entrez dans le cercle

Annexe à l'entente de participation (suite)

Il est entendu que la Fondation de la Tablee populaire n'est aucunement responsable de toute extension personnelle du voyage. _____

Le voyageur dégage la Fondation de la Tablee populaire et les Sentiers du monde de toutes responsabilités lors du voyage. _____

Si vous acceptez toutes les dispositions et conditions ci-dessus, veuillez signer le présent document.

Signature du participant

Date

Des réponses à vos questions

Je m'engage à quoi exactement ?

Vous vous engagez à :

- Recueillir des fonds pour la Fondation de la Tablée populaire;
- Faire la randonnée indiquée sur le formulaire d'inscription.

Est-ce qu'il y a des séances d'information pour tous les participants ?

Oui, il y en a une première, au début afin de présenter tous les détails du programme. D'autres sont organisées par la suite afin de donner de l'information et permettre aux participants de créer des liens entre eux.

Est-ce que la Fondation de la Tablée populaire a déjà organisé ce type d'activité ?

Nous en sommes à notre 13^e expérience avec la Grande Marche. En 2009, nous avons organisé une marche en Alsace; celle-ci a été suivie d'une marche en Toscane en 2010, d'une en Corse en 2011, d'une en Languedoc en 2012, d'une en Andalousie en 2013, d'une en Bavière et Tyrol en 2014, d'une à Majorque pour l'année 2015, d'une dans les Cinque Terre en Italie en 2016, d'une en Grèce en 2017 et d'une au Vietnam en 2018, d'une aux Îles Canaries en 2019. La dernière au Portugal en 2020.

Est-ce que nous devons fournir tout notre équipement ?

Vous devez apporter vos vêtements, vos bottes de randonnée, vos bâtons de marche ainsi que tout autre équipement nécessaire à la randonnée pédestre.

Puis-je prolonger mon séjour après l'expédition ?

Sous certaines conditions. Avant de permettre un prolongement, il faut s'assurer que, dans chaque groupe, nous conservons un minimum de 10 personnes.

Voir avec la personne responsable de la Grande Marche pour plus de détails.

Comment recueillir des fonds ?

Cela dépend d'abord de votre degré de détermination et de votre réseau de contacts. L'envoi d'une lettre de sollicitation (ou d'un courriel) est un bon moyen de recueillir des fonds, et il en existe plusieurs autres. Vous pourrez également échanger et poser toutes vos questions aux séances d'information.

Quand les fonds recueillis doivent-ils être versés ?

Après le dépôt initial de 500 \$ (frais d'inscription), vous devrez respecter un échéancier et remettre vos contributions à la Fondation de la Tablée populaire en plusieurs versements.

Si je ne recueille pas les fonds requis ?

Les dons déjà versés appartiennent à la Fondation de la Tablée populaire. Toutefois, si vous désirez quand même vous rendre à la destination pour laquelle vous vous êtes inscrit, vous pouvez déboursier vous-même la différence en faisant un don à la Fondation de la Tablée populaire. Un représentant de la Grande Marche pourra, à votre demande, vous donner plus de détails à ce sujet.



Assurances voyage et médicale

Assurance annulation-interruption de voyage obligatoire

Chaque participant s'engage, lors de son inscription, à prendre et à fournir au responsable de la Grande Marche une preuve écrite d'assurance annulation-interruption de voyage dans les 48 heures après l'inscription. Important de mentionner à votre assureur le type de voyage effectué.

Assurance médicale obligatoire

Chaque participant s'engage, lors de son inscription, à prendre et à fournir au responsable de la Grande Marche une preuve écrite d'assurance médicale dans les 48 heures après l'inscription.



La Grande Marche

Entente en cas d'annulation de voyage

Madame,

Monsieur

Je, _____, né(e) à _____ le
_____ et domicilié(e) au _____
_____ m'engage à prendre une assurance annulation /
interruption de voyage ou, si vous détenez déjà une assurance de ce type à la valider auprès de
l'agence dans les 48 heures suivant mon inscription et en fournir une copie à la Fondation de la
Tablee populaire. Je m'engage également à prendre une assurance médicale et en fournir une
copie à la Fondation.

En cas d'annulation de mon voyage lié à la Grande Marche, je confirme que le coût total du
remboursement sera remis à la Fondation de la Tablee populaire.

Advenant le cas où je ne prendrais pas de couverture d'assurance dans le délai prescrit, je me
porte personnellement responsable de payer les sommes non remboursables par le fournisseur
en cas d'annulation ou d'interruption du voyage.

Signature du participant

Signé à _____ le _____ 2020

Autorisation de diffusion d'images, vidéos et photos

Je soussigné(e) : _____

Domicilié (e) à : _____

Téléphone : _____

Autorise la Fondation de La Tablee populaire, ci-après le bénéficiaire, à utiliser les images, vidéos et/ou photos ayant été prises dans le cadre des activités de la Grande Marche 2021 au profit de la Fondation de la Tablee populaire et sur lesquelles j'apparais.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation de mon image dans le contexte d'un documentaire sur la Grande Marche qui serait réalisé et j'autorise le bénéficiaire à le diffuser à tout endroit à sa convenance, que ce soit à la télévision, sur Internet ou tout autre support médiatique.

En conséquence, je cède au bénéficiaire, sans contrepartie, les droits d'exploitation (spécialement les droits d'adaptation, de reproduction, de représentation et de diffusion) du documentaire précité.

Je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre du bénéficiaire qui trouverait son origine dans l'exploitation totale ou partielle du documentaire.

Fait à _____ le _____ 2020

Signature : _____

La Grande Marche 2021

Destination : Népal, Trek et rencontres en Annapurna

Le participant(e) s'engage à recueillir le montant total requis d'ici une date prédéterminée par La Fondation de La Tablée populaire.

Le participant s'engage à recueillir

Après le dépôt initial de 500 \$ (frais d'inscription), vous devrez respecter un échéancier et remettre vos contributions à La Fondation de La Tablée populaire en plusieurs versements. Vous trouverez le calendrier des dates critiques dans le document annexé à la présente.

Un dépôt de 500 \$ à l'inscription, non remboursable.

(Exigé par La Fondation de La Tablée populaire afin de réserver votre place.)

29 novembre 2020

Vous devez avoir recueilli 2 500 \$ à cette date.
(Incluant le dépôt de 500 \$ à l'inscription)

14 février 2021

Vous devez avoir recueilli 4 500 \$ à cette date.
(Incluant le dépôt de 500 \$ à l'inscription)

30 mars 2021

Vous devez avoir recueilli 6 000 \$ à cette date.
(Incluant le dépôt de 500 \$ à l'inscription)

N.B. Si vous n'avez pas la somme requise à ces dates critiques et que vous désirez tout de même participer à la randonnée, vous pourrez payer la différence au moyen d'un dépôt de garantie, soit par chèque certifié, mandat poste ou argent comptant.

Il est entendu que ce dépôt ne vous sera remboursé que lorsque vous aurez atteint votre objectif total de collecte de fonds. Le remboursement correspondra à la partie de votre dépôt que vous serez en mesure de remplacer par des dons, jusqu'à concurrence de la somme totale personnellement investie.

Il est entendu que si vous ne pouvez pas remplacer entièrement ou partiellement votre dépôt de garantie par des dons, cette somme ne vous sera pas remboursée et sera considérée comme un don sans reçu à La Fondation de La Tablée populaire. En effet, Revenu Canada interdit l'émission d'un reçu aux fins de l'impôt lorsque le donateur reçoit des bénéficiaires dont la valeur dépasse celle du don effectué.